

RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00405
Numéro SIREN : 392 921 623
Nom ou dénomination : JALINE

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2018 sous le numéro de dépôt 926

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

JALINE

résidence Jean Bart
1 rue Roquefeuil
29200 Brest

V/REF :

N/REF : 93 B 405 / 2018-B-926

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 23/03/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
30/09/2017.

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 20/02/2018

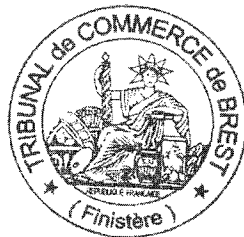
Concernant la société

JALINE

Société à responsabilité limitée
résidence Jean Bart
1 rue Roquefeuil
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-926 le 23/03/2018
R.C.S. BREST 392 921 623 (93 B 405)

Fait à BREST le 23/03/2018,
LE GREFFIER



[Signature]
B. B...

Le 23 MARS 2018

R.C.S. BREST

COMPTES ANNUELS au 30/09/2017**REÇU LE****23 MARS 2018****GREFFE TRIB. COM. BREST**

	Pages
- Attestation des comptes	2
- Bilan actif-passif	3 et 4
- Compte de résultat	5 et 6
- Tableau de financement	7 et 8
- Détail bilan	9 et 10
- Soldes intermédiaires de gestion	11
- Détail Compte de résultat	12 à 14
- Etat des Immobilisations	15
- Etat des Emprunts	16
- Liasse 2065	17 et 18
- Liasses 2033-A à 2033-D	19 à 24
- Annexes fiscales	25 et 26

CRK CONSEIL

355 Rue de L'Elorn

29200 BREST

02.98.44.73.18

Certifié Conforme

Leclerc

SARL JALINE
1 RUE ROQUEFEUIL
RESIDENCE JEAN BART
29200 BREST

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Activité principale de l'entreprise : Station service Transports

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion
- Les autres états

Fait à BREST
Le 05/01/2018

Anthony GUILLOU
Responsable dossier

Laurent CELLERIER
Expert-comptable

CRK CONSEIL
355 Rue de L'Elorn

29200 BREST
02.98.44.73.18

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL JALINE
1 RUE ROQUEFEUIL
RESIDENCE JEAN BART
29200 BREST

relatifs à l'exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	92 033 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	127 007 Euros
- Résultat net comptable,	(7 304) Euros

Fait à BREST
Le 05/01/2018

Laurent CELLERIER
Expert-comptable

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	134 171	83 833	50 338	33 033	17 305	52.39
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	161		161	161		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	134 332	83 833	50 499	33 194	17 305	52.13
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	18 933		18 933	19 470	-537	-2.76
Autres créances	11 472		11 472	9 832	1 640	16.68
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	10 778		10 778	21 217	-10 439	-49.20
Charges constatées d'avance (3)	351		351	878	-527	-59.99
Total III	41 534		41 534	51 397	-9 863	-19.19
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	175 867	83 833	92 033	84 591	7 442	8.80

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
PROPRES	Capital (Dont versé :)		7 622		7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées		762		762		
	Autres réserves						
	Report à nouveau		26 885		32 023	-5 139	-16.05
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		-7 304		-5 139	-2 165	-42.13
FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
Total I			27 965		35 269	-7 304	-20.71
FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (V)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		40 960		27 157	13 823	50.90
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses		181			181	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 500		5 817	3 682	63.30
	Dettes fiscales et sociales		13 407		16 348	-2 941	-17.99
Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV		64 068		49 322	14 746	29.90
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			92 033		84 591	7 442	8.80
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			40 328		49 322		

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 108		1 108	1 690		-583	-34.47
Production vendue de biens							
Production vendue de services	125 899		125 899	121 428		4 471	3.68
Chiffre d'affaires NET	127 007		127 007	123 118		3 889	3.16
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 900	236		15 664	NS
Autres produits			75			75	
Total des Produits d'exploitation (I)			142 981	123 354		19 627	15.91
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 224	1 404		-180	-12.79
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			40 345	35 577		4 768	13.40
Impôts, taxes et versements assimilés			2 183	2 484		-301	-12.10
Salaires et traitements			69 712	56 146		13 566	24.16
Charges sociales			19 927	19 800		127	0.64
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 346	12 846		3 500	27.25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	1		-1	-99.00
Total des Charges d'exploitation (II)			149 737	128 257		21 480	16.75
Résultat d'exploitation (I-II)			-6 756	-4 904		-1 853	-37.78
Notes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		170		951	-781	-82.09
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
total V		170		951	-781	-82.09
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		873		1 175	-303	-25.76
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
total VI		873		1 175	-303	-25.76
Résultat financier (V-VI)		-702		-225	-478	-212.76
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		-7 459		-5 128	-2 330	-45.44
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		155		169	-15	-8.65
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
total VII		155		169	-15	-8.65
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				180	-180	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
total VIII				180	-180	-100.00
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		155		-11	165	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
total des produits (I+III+V+VII)		143 306		124 474	18 832	15.13
total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		150 610		129 613	20 997	16.20
Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		-7 304		-5 139	-2 165	-42.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CRK CONSEIL

**TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 30/09/2017	Exercice N-1 30/09/2016
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	-7 304	-5 139
Dotations aux amortissements et provisions	16 346	12 846
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 042	7 707
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	9 042	7 707
Cessions d'immobilisations		
Augmentation des capitaux propres		-15 392
Augmentation des comptes courants d'associés	181	
Augmentation des dettes financières	34 355	1 175
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	43 579	-6 510
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations	33 651	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		54 608
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières	20 532	21 955
TOTAL DES EMPLOIS	54 183	76 563
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource nette (+) ou emploi net (-)	-10 604	-83 073

**TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1) 30/09/2017 12		Variations (N-1) - (N-2) 30/09/2016 12	
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS				
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés		-537		-3 798
Autres créances		1 640		-70 300
Comptes de régularisation		-527		432
VARIATION		576		-73 666
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE				
Fournisseurs et comptes rattachés		3 682		2 583
Autres dettes		-2 941		-4 735
Comptes de régularisation				
VARIATION		741		-2 152
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice		165		71 514
VARIATION TRESORERIE				
Disponibilités		-10 439		-11 558
Concours bancaires courants				
VARIATION		-10 439		-11 558
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT Emploi net (-) ou Ressource nette (+)		10 604		83 073

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12		Exercice N-1 30/09/2016 12		Exercice N-2 30/09/2015 12	
		% bilan		% bilan		% bilan	
UTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		50 338	54.69	33 033	39.05	45 878	25.1
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	134 171	145.78	100 520	118.83	100 520	55.0
28182000	AMORT MAT TRANSPORT	-83 833	-91.09	-67 487	-79.78	-54 642	-29.9
UTRES PARTICIPATIONS		161	0.18	161	0.19	161	0.0
26100000	TITRES DE PARTICIPATION	161	0.18	161	0.19	161	0.0
TOTAL II		50 499	54.87	33 194	39.24	46 040	25.2
LIANTS ET COMPTES RATTACHES		18 933	20.57	19 470	23.02	23 268	12.7
41100100	compte collectif	18 933	20.57	19 470	23.02	23 268	12.7
UTRES CREANCES		11 472	12.46	9 832	11.62	80 132	43.8
40100200	compte collectif					21	0.0
43730000	I R S A C M	847	0.92				
44400000	IMPOTS/BENEFICES	1 686	1.83	1 602	1.89	3 216	1.7
44580000	TVA A REGULARISER	516	0.56				
44582000	TVA/FACT NON RECUES	428	0.47	420	0.50	408	0.2
45500000	COMPTE COURANT LE SOURD	5 451	5.92	5 451	6.44	4 500	2.4
46710000	SCP QUENTRIC - CESSION STATION					70 000	38.3
46720000	CAUTIONS CARBURANT	800	0.87	800	0.95	800	0.4
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	1 744	1.89	1 559	1.84	1 187	0.6
SPONIBILITES		10 778	11.71	21 217	25.08	32 776	17.9
51120000	VALEURS MOBILIERES	8 429	9.16	16 000	18.91	16 000	8.7
51250000	C.M.B.	2 350	2.55	5 217	6.17	16 776	9.18
IARGES CONSTATEES D'AVANCE		351	0.38	878	1.04	446	0.24
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	351	0.38	878	1.04	446	0.24
TOTAL III		41 534	45.13	51 397	60.76	136 622	74.80
TOTAL GENERAL		92 033	100.00	84 591	100.00	182 662	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		% bilan	Exercice N-1		% bilan	Exercice N-2		% bilan
	30/09/2017	12		30/09/2016	12		30/09/2015	12	
APITAL	7 622	8.28		7 622	9.01		7 622	4.17	
10100000 CAPITAL INDIV. OU SOCIAL	7 622	8.28		7 622	9.01		7 622	4.17	
ESERVES REGLEMENTEES	762	0.83		762	0.90		762	0.42	
10620000 RESERVE LEGALE	762	0.83		762	0.90		762	0.42	
EPORT A NOUVEAU	26 885	29.21		32 023	37.86		47 415	25.96	
11000000 REPORT A NOUVEAU	26 885	29.21		32 023	37.86		47 415	25.96	
ESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-7 304	-7.94		-5 139	-6.07		54 608	29.90	
OTAL I	27 965	30.39		35 269	41.69		110 408	60.44	
MPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	40 980	44.53		27 157	32.10		47 936	26.24	
16410300 EMPRUNT CMB 15.000 € N°402	1 122	1.22		4 287	5.07		7 349	4.02	
16440300 PRET CMB 0742310519 403-24000€				2 749	3.25		10 871	5.95	
16440400 PRET CMB 404 - 6250€				1 945	2.30		4 032	2.21	
16440500 PRET CMB 742310519 405- 30750€	10 469	11.38		18 176	21.49		25 685	14.06	
16440600 EMPRUNT CMB N° 406 - 33500€	29 389	31.93							
MPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	181	0.20							
45510000 JG LEDU	181	0.20							
TTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 500	10.32		5 817	6.88		3 234	1.77	
40100200 compte collectif	6 932	7.53		3 297	3.90		786	0.43	
40814000 HONORAIRES FACT N° PARVENU	2 568	2.79		2 520	2.98		2 448	1.34	
TTES FISCALES ET SOCIALES	13 407	14.57		16 348	19.33		20 923	11.45	
42100000 REMUNERATIONS DUES	4 456	4.84		3 598	4.25		3 579	1.96	
42105000 PROV. CONGES PAYES/SALAIRE	1 468	1.59		2 395	2.83		2 803	1.53	
43100000 URSSAF	2 381	2.59		1 841	2.18		1 925	1.05	
43730000 I R S A C M				486	0.57		1 681	0.92	
43750000 PREVOYANCE				145	0.17		270	0.15	
43760000 MUTUELLE	161	0.18							
43865000 PROV./C.PAYES/CH.SOCIALES	398	0.43		380	0.45				
44550000 TAXE/CA A DECAISSER	623	0.68		823	0.97		917	0.50	
44580000 TVA A REGULARISER	954	1.04		391	0.46		1 315	0.72	
44861000 TAXE APPRENTIS. A PAYER				2 994	3.54		4 438	2.43	
44863000 FORM.PROF.CONT.A PAYER	357	0.39		272	0.32		294	0.16	
44867000 TVA DUE CLTS NON ENCAISSE	298	0.32		438	0.52		460	0.25	
	2 311	2.51		2 584	3.06		3 241	1.77	
TRES DETTES							160	0.09	
46700000 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							160	0.09	
TAL IV	64 068	69.61		49 322	58.31		72 254	39.56	
TAL GENERAL	92 033	100.00		84 591	100.00		182 662	100.00	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2017	12	% CA	Exercice N-1 30/09/2016	12	% CA	Exercice N-2 30/09/2015	12	% CA
Ventes marchandises + Production	127 007		100.00	123 118		100.00	157 976		100.00
Ventes de marchandises	1 108		100.00	1 690		100.00	2 803		100.00
Coût d'achat des marchandises vendues	1 224		110.54	1 404		83.06	1 695		60.45
Marge commerciale	-117		-10.54	286		16.94	1 109		39.55
Production vendue	125 899		100.00	121 428		100.00	155 173		100.00
Production stockée ou déstockage									
Production immobilisée									
Production de l'exercice	125 899		100.00	121 428		100.00	155 173		100.00
Matières premières, approvisionnements consommés									
Sous traitance directe									
Marge brute de production	125 899		100.00	121 428		100.00	155 173		100.00
Marge brute globale	125 782		99.04	121 714		98.86	156 282		98.93
Autres achats + charges externes	40 345		31.77	35 577		28.90	68 886		43.61
Valeur ajoutée	85 437		67.27	86 137		69.96	87 396		55.32
Subventions d'exploitation									
Impôts, taxes et versements assimilés	2 183		1.72	2 484		2.02	2 633		1.67
Salaires personnel	69 712		54.89	56 146		45.60	51 587		32.66
Charges sociales personnel	19 927		15.69	19 800		16.08	18 633		11.79
Excédent brut d'exploitation	-6 385		-5.03	7 707		6.26	14 543		9.21
Autres produits de gestion courante	75		0.06				656		0.42
Autres charges de gestion courante	0			1			79		0.05
Reprises amortissements provisions, transferts de charges	15 900		12.52	236		0.19			
Dotations aux amortissements	16 346		12.87	12 846		10.43	13 919		8.81
Dotations aux provisions									
Résultat d'exploitation	-6 756		-5.32	-4 904		-3.98	1 201		0.76
Quotes parts de résultat sur opérations en commun									
Produits financiers	170		0.13	951		0.77			
Charges financières	873		0.69	1 175		0.95	1 212		0.77
Résultat courant	-7 459		-5.87	-5 128		-4.17	-11		-0.01
Produits exceptionnels	155		0.12	169		0.14	70 000		44.31
Charges exceptionnelles				180		0.15	15 381		9.74
Résultat exceptionnel	155		0.12	-11		-0.01	54 619		34.57
Impôt sur les bénéfices									
Participation des salariés									
Résultat NET	-7 304		-5.75	-5 139		-4.17	54 608		34.57

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12		% CA	Exercice N-1 30/09/2016 12		% CA	Exercice N-2 30/09/2015 12		% CA
SOMMES DE MARCHANDISES	1 108	0.87		1 690	1.37		2 803	1.77	
70705000 VENTES GAZ BOUTEILLES	1 108	0.87		1 690	1.37		2 803	1.77	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	125 899	99.13		121 428	98.63		155 173	98.23	
70620000 LOYER GUILERS DISTRIBUTION							28 000	17.72	
70800000 TRANSPORT PERSONNES	77 593	61.09		67 893	55.14		70 497	44.62	
70810100 TRANSPORTS MSES 19.6 %	48 306	38.03		53 321	43.31		56 091	35.51	
70830000 FACTURATION DIVERSE				215	0.17		585	0.37	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	127 007	100.00		123 118	100.00		157 976	100.00	
PRELÈVEMENTS SUR AMORT. ET PROVISIONS, TRANSF. DE CHARGES	15 900	12.52		236	0.19				
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	15 900	12.52		236	0.19				
PRODUITS	75	0.06					656	0.42	
75810000 PROD.DIVERS GESTION	75	0.06					656	0.42	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	142 981	112.58		123 354	100.19		158 633	100.42	
ACHATS DE MARCHANDISES	1 224	0.96		1 404	1.14		1 695	1.07	
60705000 ACHATS GAZ BOUTEILLES	1 242	0.98		1 404	1.14		1 695	1.07	
60970000 RRRO/ACH. MARCHANDISES	-18	-0.01							
SOMMES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	40 345	31.77		35 577	28.90		68 886	43.61	
60612000 EAU							26	0.02	
60620000 CARBURANTS LUBRIFIANTS	11 563	9.10		9 426	7.66		11 805	7.47	
60622000 PRODUITS D'ENTRETIEN							73	0.05	
60625000 FOURNITURES DE BUREAU	323	0.25		484	0.39		1 028	0.65	
60680000 PETIT OUTILLAGE	385	0.30		60	0.05		662	0.42	
60690000 VETEMENTS DE TRAVAIL							92	0.06	
61100000 SOUS TRAITANCE	1 009	0.79		805	0.65		3 431	2.17	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	3 600	2.83		3 900	3.17		26 600	16.84	
61350000 LOCATIONS MATERIELS DIVERS	1 252	0.99							
61356100 LOCATION TRAFIC COMBI 9PL							1 839	1.16	
61520000 ENT.REP/BIENS IMMOBILIERES							282	0.18	
61550000 ET.REP/MAT DE TRANSPORT	6 280	4.94		5 968	4.85		6 718	4.25	
61560000 ENT.REP/MAT.ET OUTILLAGE							39	0.02	
61600000 ASSURANCES DIVERSES	10 112	7.96		9 282	7.54		8 380	5.30	
62270000 HONORAIRES COMPTABLES	4 280	3.37		4 200	3.41		4 360	2.76	
62290000 FRAIS D'ACTE CONTENTIEUX	3	0.00		48	0.04		55	0.03	
62300000 PUBLICITE							45	0.03	
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	390	0.31		206	0.17		258	0.16	
62380000 DONS POURBOIRES							50	0.03	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENT				25	0.02		145	0.09	
62520000 REPAS	41	0.03		182	0.15		77	0.05	
62600000 FRAIS DE TELEPHONE	355	0.28		431	0.35		2 381	1.51	
62610000 FRAIS DE TIMBRES	60	0.05		149	0.12		111	0.07	
62700000 FRAIS BANCAIRES	694	0.55		412	0.33		430	0.27	
SOMMES, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 183	1.72		2 484	2.02		2 633	1.67	
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	473	0.37		382	0.31		388	0.25	
63130000 PARTIC.EMPLOYES FORMATION	226	0.18		371	0.30		605	0.38	
63511000 TAXE CFE	866	0.68		1 731	1.41		1 174	0.74	
63530000 CARTE GRISE	619	0.49					467	0.30	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		%	Exercice N-1		%	Exercice N-2		%
	30/09/2017	12	CA	30/09/2016	12	CA	30/09/2015	12	CA
SALAIRE ET TRAITEMENTS	69 712	54.89		56 146	45.60		51 587	32.66	
64100000 SALAIRES PRODUCTION	38 898	30.63		28 859	23.44		24 737	15.66	
64110000 PRIME DE FIN D'ANNEE							-6 472	-4.10	
64111000 ABS ACTIVITE PARTIELLE				-3 259	-2.65				
64120000 CONGES PAYES	-927	-0.73		-408	-0.33		1 068	0.68	
64160000 SALAIRE GERANT	31 741	24.99		30 955	25.14		32 254	20.42	
CHARGES SOCIALES	19 927	15.69		19 800	16.08		18 633	11.79	
64510000 COTISATION SECU.SOCIALE	15 441	12.16		14 124	11.47		14 411	9.12	
64530000 COT.CAISSE RETR.NON.CADRE	4 644	3.66		3 866	3.14		4 018	2.54	
64540000 COTISATION ASSEDIC	1 416	1.12		882	0.72		868	0.55	
64550000 PREVOYANCE	601	0.47		712	0.58		77	0.05	
64560000 MUTUELLE	196	0.15		1 658	1.35				
64580000 CHARGES S/CONGES PAYES	-200	-0.16		-94	-0.08		391	0.25	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	164	0.13		162	0.13		353	0.22	
64900000 CICE	-2 335	-1.84		-1 510	-1.23		-1 485	-0.94	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	16 346	12.87		12 846	10.43		13 919	8.81	
68110000 DOTATIONS/AMORT/IMMO	16 346	12.87		12 846	10.43		13 919	8.81	
Autres charges	0			1			79	0.05	
65810000 CHARGES DIVERSES	0			1	0.00		79	0.05	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	149 737	117.90		128 257	104.17		157 431	99.66	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 756	-5.32		-4 904	-3.98		1 201	0.76	
Autres interets et produits assimilés	170	0.13		951	0.77				
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIER	170	0.13		951	0.77				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	170	0.13		951	0.77				
Interets et charges assimilées	873	0.69		1 175	0.95		1 212	0.77	
66110000 INTERETS/EMPRUNTS DETTES	855	0.67		1 175	0.95		1 212	0.77	
66160000 AGIOS BANCAIRES	18	0.01							
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	873	0.69		1 175	0.95		1 212	0.77	
RESULTAT FINANCIER	-702	-0.55		-225	-0.18		-1 212	-0.77	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-7 459	-5.87		-5 128	-4.17		-11	-0.01	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	155	0.12		169	0.14				
77200000 PROFITS S/EX ANTERIEURS	155	0.12		169	0.14				
Produits exceptionnels sur opérations en capital							70 000	44.31	
77520000 PRIX CESSION IMMO							70 000	44.31	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	155	0.12		169	0.14		70 000	44.31	
Marges except. sur opérations de gestion				180	0.15		132	0.08	
67120000 PENALITES ET AMENDES				180	0.15		132	0.08	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

ETAT DES IMMOBILISATIONS

21820000 MATERIEL DE TRANSPORT

no	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
000	RENAULT ESPACE	24 000.00	130107	L 33,33	24 000.00		24 000.00		
000	TRAFIC COMFORT L2H1	16 271.99	180209	L 20,00	16 271.99		16 271.99		
000	MERCEDES CLASSE E AD-446-AX	23 332.92	150114	L 20,00	12 651.62	4 666.58	17 318.20	6 014.72	
000	RENAULT KANGOO EXPRESS BL-804-AY	5 970.42	280814	L 33,33	4 162.71	1 807.71	5 970.42		
000	MERCEDES VIANO BS-881-TM	30 944.58	260115	L 20,00	10 400.82	6 188.92	16 589.74	14 354.84	
000	VOLKSWAGEN MULTIVAN CW-230-VC	33 651.03	140317	L 20,00		3 682.92	3 682.92	29 968.11	
Total compte : 21820000		124 170.94			27 457.14	14 246.11	42 703.25	50 337.67	

26100000 TITRES DE PARTICIPATION

no	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
000	PARTS SOCIALES	76.22	010196	N 0,00				76.22	
000	PARTS SOCIALES CRCA	76.22	210597	N 0,00				76.22	
000	AJUST PART SOCIALES	9.01	311211	N 0,00				9.01	
Total compte : 26100000		161.45						161.45	

bilan relatif général

Valeur brute Immo. fin exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
681.36		33 651.03		33 651.03				134 332.39

Montant fin exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
487.14	16 346.13			16 346.13		83 833.27		

de ligne : Amortissement fiscal inférieur à l'amortissement pour dépréciation (montant fin exercice).

ETAT DES EMPRUNTS

Organisme prêteur	Durée (m/a)	Montant de l'annuité	MONTANT DU CAPITAL							ARRENTS UTILISES	INTERETS ET ASSURANCE DES EMPRUNTS				
			Initial	Amortissement au début de l'exercice	Amortissement dans l'exercice	RESTANT AU BILAN					Payés dans l'exercice	EN CHARGES A PAYER OU CHARGES PAYEES D'AVANCE		En charge pour l'exercice 3 + 4 + 5	Restant à acquitter après la fin de l'exercice jusqu'au terme de l'emprunt (Engag hors bilan)
						- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans	TOTAL (4 - 5 - 6)			Début exercice	Fin exercice		
2	3		4	5	6	7	8	9	10=7+8+9		3	4	5	6	
13 CMB	60 M	3 328.56	15 000.00	10 713.29	3 164.47	1 122.24			1 122.24	1	93.89			93.89	7.92
14 CMB	36 M	2 795.89	24 000.00	21 250.90	2 749.10						70.20			70.20	23.40
											13.19	4.57-		8.62	
14 CMB	36 M	1 987.05	6 250.00	4 304.59	1 945.41						33.60	7.28-		26.32	
											17.55	2.53-		15.02	
											24.09	1.90-		22.19	
15 CMB	48 M	8 070.48	30 750.00	12 574.16	7 706.92	7 831.12	2 637.80		10 468.92	2	234.44	21.00-	12.10	225.54	119.04
											129.12	9.33-	9.33	129.12	172.16
17 CMB	48 M	4 348.26	33 500.00		4 110.98	8 286.99	21 102.03		29 389.02	4	166.90		18.86	185.76	556.18
											70.38		8.60	78.98	492.66

Souscrits dans l'exercice 33 500.00

40 980.18

Rappel Comptabilité

854.99

I

Emprunts à 1 an maximum :

Emprunts à plus de 1 an :

17 240.35 23 739.83

40 980.18

854.99

A

(*) I = Interêts des emprunts, A = Assurance des emprunts



IMPOT SUR LES SOCIETES

exercice ouvert le	01102016	et clos le	30092017	Régime simplifié d'imposition	X
situation soustraite pour le résultat d'ensemble du groupe innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal	
Si l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration est une entreprise soustraite à l'impôt sur les sociétés par pays n°2258-SD (article 223-4-1 quinquies C du CGI)				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration est une entreprise soustraite à l'impôt sur les sociétés par pays n°2258-SD				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration par pays par pays n°2258-SD	
Si votre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration par pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
RL JALINE	1 RUE ROQUEFEUIL RESIDENCE JEAN BART 29200 BREST
RET 3 9 2 9 2 1 6 2 3 0 0 0 2 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
reprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
entrée dans le groupe de la société déclarante	
sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET	
-------	--

ACTIVITE	
activités exercées	Station service Transports
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

État fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%	Déficit	9 639
-------------	------------------------------	------------------------------------	---------	-------

plus-values

à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
-------------------------------	---

à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
-------------------------------	----------------------------	---------------------------------	-----------------------------------

avantages et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
--------------------------------------	-------------------------------	-------------------------	-----------------------

entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
---------------------------------------	---	--------------------	---

entreprises d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
--	--	--

pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
------------------------------------	--	---

IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
--	--

des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité	
--	--

de l'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
---	--

CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

des nettes soumises à la contribution 2,50%	
---	--

vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application d'une majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site impots.gouv.fr

ces des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, sous l'imprimé 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

adresse du professionnel de l'expertise comptable:

CONSEIL Rue de L'Elorn 0 BREST Tél: 02.98.44.73.18	Nom et adresse du conseil: Tél:
---	--

adresse du CGA ou du viseur conventionné:

N° d'agrément du CGA	Identité du déclarant:
----------------------	------------------------

Date: 05/01/2018	Lieu: BREST
------------------	-------------

Qualité et nom du signataire:	GERANT
-------------------------------	--------

Signature	LEDU Jean Guillaume
-----------	---------------------

entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre aux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

S Informatique

N° 014277 en Euros. Édité le 05/01/2018 à 10:04 Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable CRK CONSEIL

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes							d
ées							e
tant des distributions							f
ue celles visées en (a),							g
(c) et (d) ci-dessus (3)							h
des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
des revenus répartis (5)							Total (a à h)

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

DIVERS

ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

SSS DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	57 126	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
sions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Dénomination de l'entreprise **SARL JALINE** Néant ☐ *
 Adresse de l'entreprise **1 RUE ROQUEFEUIL 29200 BREST**

N° SIRET * **3 9 2 9 2 1 6 2 3 0 0 0 2 2**

Période de l'exercice en nombre de mois * **12** Durée de l'exercice précédent * **12**

				Exercice N clos le 30092017	Exercice N-1 clos le 30092016
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
Immobilisations corporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilisations corporelles *		028 134 171	030 83 833	50 338	33 033
Immobilisations financières * (1)		040 161	042	161	161
Total I (5)		044 134 332	048 83 833	50 499	33 194
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
Marchandises *		060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068 18 933	070	18 933	19 470
	Autres * (3)	072 11 472	074	11 472	9 832
Autres mobilières de placement		080	082		
Responsabilités		084 10 778	086	10 778	21 217
Charges constatées d'avance *		092 351	094	351	878
Total II		096 41 534	098	41 534	51 397
Total général (I+II)		110 175 867	112 83 833	92 033	84 591

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *	120	7 622	7 622
Plus-values de réévaluation	124		
Provision légale	126		
Provisions réglementées *	130	762	762
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
Report à nouveau	134	26 885	32 023
Résultat de l'exercice	136	(7 304)	(5 139)
Provisions réglementées	140		
Total I	142	27 965	35 269
Provisions pour risques et charges	Total II 154		
Emprunts et dettes assimilées	156	40 980	27 157
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Emprunteurs et comptes rattachés *	166	9 500	5 817
Dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 181)	172	13 588	16 348
Charges constatées d'avance	174		
Total III	176	64 068	49 322
Total général (I + II + III)	180	92 033	84 591

Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	23 740
Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	33 651
Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	5 451	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Exercice N clos le							
L3	0	0	9	2	0	1	7

Exercice N-1 clos le	Neant	
L3 0 0 9 2 0 1		

Nº 014277 en Euros.

30/09/2017

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		2 335
Total des déductions diverses	350	2 335

Neant ☐ *

[illegible]

CRK CONSEIL

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

re obligatoire (article 302 Section
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL JALINE

Néant ☐ *

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions constituées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions sur évaluation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS
DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
b. incorporelles	700		705	
ns	710		715	
nctions	720		725	
chniques el et outillage	730		735	
énérales am. divers	740		745	
iel de ort	750		755	
i immobilisations elles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A
PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

DÉFICITS REPORTABLES

ts restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	7 965
ts imputés	983	
ts reportables	984	7 965
ts de l'exercice	860	9 639
des déficits restant à reporter	870	17 604

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU RÉGISTRE DES TRANSPORTS (art. L5113-1 et L5211-1 du Code des Transports)	800	☐

DIVERS

s et cotisations complémentaires facultatives	381	
tions personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
centre de gestion agréé	388	
nt de la TVA collectée	374	20 581
nt de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 555
nt des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
nt de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de e 217 octies du CGI	397	

ette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
s explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° 014277 en Euros

Edité le 05/01/2018 à 10:04

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CRK CONSEIL

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

obligatoire (art. 53 A
Général des Impôts)

Signature de l'entreprise : SARL JALINE

Néant ☐ *

Periode ouverte le : 01102016

et clos le : 30092017

Durée en nombre de mois 12

Production de l'entreprise		
Produits de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Revenus d'exploitation reçus	113	
Revenus produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Revenus pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Revenus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à l'activité normale et courante	119	
Revenus tirés sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	
- Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Produits de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Production de stock (marchandises)	122	
Produits de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Production de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Revenus achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Revenus et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Revenus déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Revenus charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Revenus-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à l'activité normale et courante	150	
Revenus sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), etc.	133	
Revenus des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	
- Valeur ajoutée produite		
Produit de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
- Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Produit de la Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les mono-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117.		
Vous n'êtes pas assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).		
Produit de la Valeur Ajoutée assujettie au sens de la CVAE	020	
Revenus d'affaires de référence CVAE	022	127 007
Produit de référence	du 024	au 160
Revenus de cessation	186	
Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel * :	376	2
Apprentis	657	
Handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

* Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée en ligne 143 et portées en ligne 128.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° 014277 en Euros Édité le 05/01/2018 à 10:04 Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CRK CONSEIL

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017									
Dénomination de l'entreprise : SARL JALINE								Néant	
SIREN de l'entreprise				3	9	2	9	2	1
				6	2	3			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés							PME au sens communautaire		
							Cocher la case		
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :									
SIREN de la société déclarante									
Dénomination de la société mère :									
SIREN de la société mère									
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)									
CREANCES REPORTABLES									
Réduction d'impôt en faveur du mécénat									
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen									
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [(ligne 1 x 6 %) + (ligne 2 x 9 %) + [(ligne 3 x 6 %) + (ligne 4 x 9 %)] x 10/90 + ligne 5)									
1 686									
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM									
Dont préfinancement									
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM									
1 28 094									
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM									
2									
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)									
3									
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail									
4									
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés									
5									
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE									
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise									
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés									
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage									
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs									
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)									
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement									
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)									
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés									
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice									
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES									
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)									

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)

CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	

CRÉANCES REPORTABLES

Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

Dépôt N° 61926

Le 23 MARS 2018

R.C.S. BREST

JALINE

Société à Responsabilité limitée
au Capital de 7622,45 Euros
Siège Social: Résidence Jean Bart
1 Rue Roquereuil
29200 BREST
392921623 RCS BREST

Procès Verbal des Délibérations
De l'Assemblée Générale ordinaire
du 20 Février 2018

L'an 2018
le 20 Février
à 14 heures

Copie conforme
à l'original Les associés de la société JALINE,
société à responsabilité limitée au
capital de 7622,45 Euros, se sont
réunis en assemblée générale ordi-
naire, Résidence Jean Bart - 1 Rue
Roquereuil 29200 BREST, sur convoca-
tion de la gérance.

Il est établi une feuille de présence
signée par les associés présents en entrant
en séance.

Sont présents

Madame Janine Ledu propriétaire de 250
Monsieur Ledu Jean Alain propriétaire de 125
Monsieur Ledu Jean Guillaume propriétaire de 125
Soit un total de 500 parts



Seuls associés de la société et représentant tant que tels la totalité du capital dont sont issues les parts sociales.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Jean Guillaume le gérant associé. Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance
- Examen des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017
- Quitus de la gérance
- Affectation du résultat
- Conventions liées à l'article L 223 - 19 du code de Commerce
- Questions diverses
- Pour voirs

Le Président déclare que les pièces déposées sur le bureau et mise à disposition de l'Assemblée

- le rapport de gestion de l'exercice 2017
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan de l'exercice écoulé
- le texte des propositions proposées

Il déclare que ces mêmes pièces
ont été mises à la disposition des as-
sociés non gérants plus de 15 jours
avant la date de la présente réunion.
Le président donne ensuite
lecture du rapport de la gérance et
ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la
parole, le président met successivement
aux voix les résolutions suivantes à
l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée générale après avoir entendu
la lecture du rapport de la gérance sur
l'activité de la société, et pris connais-
sance des comptes annuels afférents à l'ex-
ercice clos le 30 Septembre 2017 les approuve
tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la ge-
rante quitus entier et sans réserve de sagesse
sur l'edit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est
adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

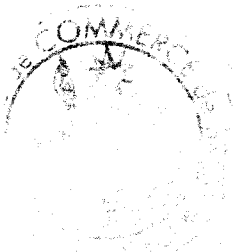
AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée générale décide d'affecter
comme suit la part de l'exercice clos le 30
Septembre 2017

Report à nouveau

Cette résolution mise aux voix est adoptée
à l'unanimité

7304 €



Troisième Résolution

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce, la présente décision fait mention dans le rapport spécial des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Le Président précise qu'en application de l'article R 223-26 du code de commerce les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions des associés en annexe du présent procès verbal.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

Jean Alain Leduc remet le souhait de vendre les actions qu'il possède, au sein de la SARL fabine soit 125 parts, à Jean Guillaume Leduc qui les accepte. Une cession de titres sera signée en cours d'année 2018. Mise aux voix la résolution est adoptée.

Cinquième Résolution

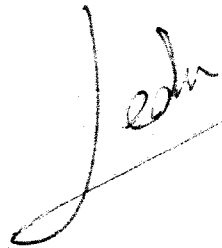
L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix

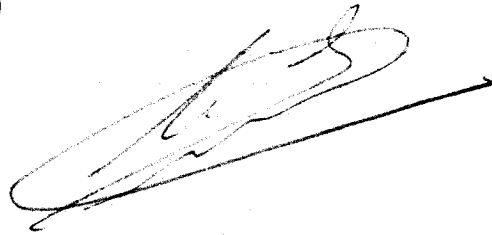
est adoptée à l'unanimité
Plus rien n'étant à
l'ordre du jour la séance est levée
De tout ce qui précède il
a été procès verbal signé par le
gérant et les associés.

J. GLEDU gérant

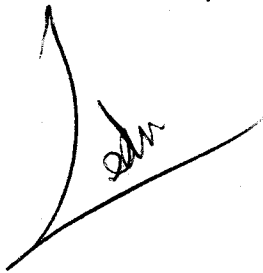
J. A. LEDU associé

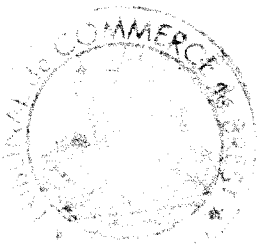


Janine LEDU associée



Copie conforme
à l'original





IALINE

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 7622,45 Euros
Siège Social : Résidence Jean Bart
1, Rue Roquefeuil
29200 BREST
392 921 623 RCS BREST

Procès Verbal des délibérations
de l'Assemblée générale ordinaire
du 20 Février 2018

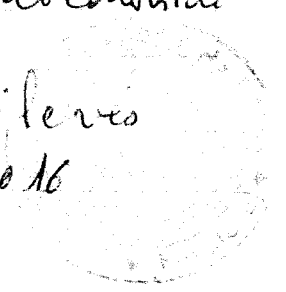
Rapport de Gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 30 septembre 2017

Chers Associés

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

1 Situation et Activité au cours de l'exercice 2016 - 2017

Conforme - Analyse du compte de résultat :
original
Au cours de cet exercice social nous avons réalisé un chiffre d'affaire H.T 127007€
contre 123112 au titre de l'exercice 2016
Ce chiffre d'affaire est entièrement constitué par la vente de prestations de service
Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 149737 contre 128257 en 2016



Compte Tenir de la structure de nos activités, les poste de charges les plus importants sont les suivants

- Autres achats et charges externes: 40345
- Salaires et traitements : 69712
- Charges sociales: 19927

En Conséquence, après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par une perte de 7304€ contre 5139€ au titre du précédent exercice

Analyse du Bilan

L'actif immobilisé est passé à 50338€
Au cours de l'assemblée vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérant

II PROPOSITION DE RESULTAT:

Les comptes de l'exercice font apparaître une perte de 7304€

Nous vous proposons de l'affecter au rapport à nouveau

III DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

IV CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport



spécial sur les conventions visées à l'article
L 223-19 du Code de Commerce

Nous espérons que les résolutions
qui vous sont proposées recevront votre
agrément et que vous rendrez bien den.
ner quitus de sa gestion à votre gérant
pour l'exercice écoulé.

Le Gérant
/ GLEDU

edn

copie conforme
à l'original

J edn

